



Communiqué de presse

Mercredi 8 novembre 2023

Budget 2024 : Paris accélère ses investissements pour adapter la Ville aux défis sociaux et écologiques

Dans son dernier rapport, la Cour des Comptes souligne que les collectivités, dans leur ensemble, font face à un triple choc : ralentissement de l'activité économique, inflation et retournement du marché immobilier. A l'occasion du Conseil de Paris des 14, 15 et 16 novembre, Anne Hidalgo, Maire de Paris, présentera les grandes orientations budgétaires de la majorité parisienne.

La Cour des comptes note, dans son dernier rapport, que le ralentissement de l'activité économique, l'inflation et le retournement du marché immobilier ont réduit les marges de manœuvre des collectivités, tout particulièrement celles des départements, dont l'épargne brute devrait diminuer de près de 39% en moyenne par rapport à 2022. Pour Paris, la baisse des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) aura un impact important sur les recettes de fonctionnement.

La Ville fait face, comme chaque collectivité, au désengagement de l'État. La dotation globale de fonctionnement est de nouveau égale à 0 euro, tandis que les dépenses de péréquation poursuivent leur augmentation pour atteindre 777 millions d'euros, soit une multiplication par 9 depuis 2010, sans aucune prise en compte des charges de centralité incombant à la Ville/département.

Dans ce contexte, à l'occasion du Conseil de Paris des 14, 15 et 16 novembre, la Ville fera état de ses choix et de ses ambitions lors du débat d'orientation budgétaire (DOB).

Paris présente une gestion saine, capable de limiter les impacts de ces différentes crises. **Cette bonne gestion a été reconnue, une fois de plus, par un acteur externe sous l'égide de la Cour des Comptes, ainsi que par les agences de notation indépendantes qui attribuent la meilleure notation possible pour une collectivité locale française.**

Pour mémoire, contrairement à l'État, les collectivités territoriales empruntent uniquement pour financer les dépenses d'investissement.

La Ville de Paris portera plusieurs ambitions lors de ce débat d'orientation budgétaire : un niveau d'investissement ambitieux, affirmant les grands équilibres, et un objectif de remboursement de la dette maîtrisé.

Développer des services publics de proximité efficaces, investir dans la transformation écologique de la Ville et créer davantage de logements sociaux et abordables : les engagements de la majorité se poursuivent.

Cela se traduit notamment par une accélération des investissements parisiens. Ainsi, 1,8 milliard d'euros seront engagés pour financer, par exemple, la politique ambitieuse en faveur du logement, de la végétalisation de la Ville, à travers les cours Oasis et les rues aux écoles, mais aussi la rénovation thermique des équipements publics et le déploiement des pistes cyclables.

Par ailleurs, dans une logique de « bouclier social », les dépenses de fonctionnement vont augmenter afin de préserver les tarifs de cantines scolaires, la gratuité du périscolaire ou encore la gratuité des transports en commun pour les seniors, les enfants et les personnes en situation de handicap.

Enfin, la Ville de Paris, comme à son habitude, prendra part au prochain Congrès des Maires de France, qui se tiendra du 20 au 23 novembre à Paris. L'événement sera l'occasion de faire entendre la voix des collectivités territoriales.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr